

Saint Jean de Crieulon, le 09 mars 2023



**CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à une réunion qui aura lieu dans la salle du conseil de la mairie de Saint Jean de Crieulon, le :

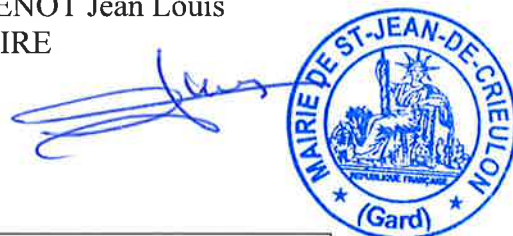
**JEUDI 16 MARS 2023 A 18 H 00**

Veillez croire Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

**ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation du Procès-Verbal du 02 février 2023.
2. Délibération pour le statut de Madame TRICOIRE Agathe demandée par la Préfecture en date du 06 février 2023 : adjointe ou conseillère municipale.
3. Délibération pour une demande de participation financière au CD30 et à l'Etat (DETR) pour le CD182.
4. D.O.B. (Débat d'orientation budgétaire).
5. Questions diverses.

CUENOT Jean Louis  
MAIRE



**POUVOIR (1)**

Je soussigné(e) :

donne pouvoir à (2)

- \* De me représenter à la réunion du Conseil Municipal convoqué pour le
- \* De prendre part à toutes les délibérations
- \* D'émettre tous votes et signer tous documents

(3)

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

(1) A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité

(2) Nom, prénom, adresse

(3) Porter à la main « Bon pour pouvoir » et signer.